

Compte rendu de la réunion du 18/12/2014 tenue en mairie entre Monsieur le Maire et l'Association Conservatoire Soubise

L'Association Conservatoire Soubise, représentée par Elias Abou Mansour, Hugues Lacourt et Daniel Marteau a été reçue, jeudi 18 décembre par le maire Laurent Vastel et l'adjoint au maire chargé de l'urbanisme, de l'environnement, du cadre de vie, des transports, et des bâtiments communaux, Michel Faye.

Le but de la réunion était de s'entretenir du devenir du bâtiment du Conservatoire de la rue du Docteur Soubise.

L'Association a présenté, son organisation et ses buts, à savoir: «Préserver la qualité de vie de notre ville et son patrimoine ainsi que l'animation et la qualité de vie de notre quartier à dominante pavillonnaire»

Monsieur le Maire a d'abord fait état de son objectif de voir le nombre d'habitants progresser d'environ 1500 à 2000 d'ici 10 ans ce qui représentera environ 600 logements nouveaux.

Ceci passera par le développement d'une offre de logements privés ciblée sur les jeunes couples.

Cet objectif, cumulé à ceux de rénovations et réhabilitations, permettrait de répondre aux nécessités de territorialisation de l'offre de logement imposés par le gouvernement.

Il a poursuivi par l'état des chantiers prioritaires identifiés en début de mandat en matière de logement, d'aménagement et d'urbanisme. Il souhaite faire "une pause" concernant le logement social, dont la priorité aujourd'hui est la réhabilitation/rénovation du secteur des Blagis, conjuguée avec un ou deux programmes privés pour équilibrer cette opération.

A ce titre, la mise en place d'une démarche de gestion urbaine de proximité (GUP) est envisagée par la commune.

Les autres priorités concernent les projets dans le secteur Scarron, le cœur de ville, la place de la mairie et le secteur de La Cavée, avec des projets en ébauche.

De façon générale, le Maire indique sa volonté ferme de maintenir l'équilibre actuel de la commune en matière d'urbanisme, et en particulier la préservation des quartiers pavillonnaires existants - qui constituent une partie non négligeable des espaces verts de la ville - avec une traduction dans le futur PLU de la ville.

En matière de concertation, le Maire confirme vouloir poursuivre le travail engagé avec les comités d'habitants et les élus référents désignés par quartier dans le cadre de la charte de démocratie participative avec un rythme d'une réunion de quartier environ tous les 2 mois.

De plus, une commission extra municipale, «Comission Urbanisme et Aménagement», va être créée avec notamment des représentants d'associations, d'amicales de locataires, etc... comme lieu d'échange, de partage et de concertation autour des projets d'urbanisme de la commune.

L'Association Conservatoire Soubise est retenue comme participant de cette commission.

Concernant le devenir du conservatoire, le maire indique que ce bâtiment a une utilité pour la ville au moins pour toute la durée de cette mandature.

En effet, le déménagement des activités de Musique et de Danse ne sera effectif qu'à l'horizon fin 2016, voire mi 2017. Au delà, jusqu'à la fin de la mandature (2020), la commune a besoin de ces locaux pour loger temporairement certaines activités ou associations dont les locaux actuels ne sont pas adaptés ou dans le cadre d'opérations "à tiroir" .

Dans ce contexte, il n'y a pas nécessité à relancer les réflexions plus approfondies, comme l'Association les a engagées, concernant les différentes hypothèses de reconversion des locaux du conservatoire de la rue du Docteur Soubise avant 12 à 18 mois de la fin de la mandature.